

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 31 Mars 2017

KTND	Au 31/03/2016	Au 31/03/2017	Au 31/12/2016	VARIATION en%	VARIATION VOLUME
1- Produits d'exploitation bancaire	58 228	66 038	254 902	13,41%	7 810
Intérêts	39 180	42 279	164 902	7,91%	3 099
Commissions en produits	11 640	11 982	47 894	2,94%	342
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	7 408	11 777	42 106	58,98%	4 369
2- Charges d'exploitation bancaire	18 920	22 146	85 547	17,05%	3 226
Intérêts encourus et charges assimilées	18 040	21 011	79 506	16,47%	2 971
Commissions encourues	880	1 135	6 041	28,98%	255
3- Produit Net Bancaire	39 308	43 892	169 355	11,66%	4 584
4- Autres produits d'exploitation	703	775	3 146	10,24%	72
5-Charges opératoires, dont :	27 800	30 135	117 499	8,40%	2 335
Frais de personnel	18 742	20 341	78 786	8,53%	1 599
Charges générales d'exploitation	7 145	7 876	30 483	10,23%	731
6- Structure du portefeuille	329 140	453 120	443 711	37,67%	123 980
Portefeuille titres commercial	794	31 056	30 693	3811,34%	30 262
Portefeuille Titres d'investissement	328 346	422 064	413 018	28,54%	93 718
7-Encours des crédits à la clientèle	2 545 496	2 522 281	2 562 093	-0,91%	-23 215
8- Encours de dépôts, dont :	2 183 185	2 168 855	2 248 871	-0,66%	-14 330
Dépôts à vue	1 112 749	1 206 315	1 245 640	8,41%	93 566
Dépôts d'épargne	584 220	609 103	609 315	4,26%	24 883
9- Emprunts et ressources spéciales	275 926	289 359	287 945	4,87%	13 433
10- Capitaux propres	296 934	308 375	299 766	3,85%	11 441

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 1er TRIMESTRE 2017

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une diminution de 23 MTND pour atteindre 2 522 MTND, réalisant ainsi une variation négative de 0,91 % par rapport au 31/03/2016.

Les dépôts de la clientèle affichent une légère diminution de 0,66% par rapport au 31/03/2016, avec un encours de 2 169 MTND.

Les produits d'exploitation ont atteint 66 MTND, soit +13,41% par rapport au 31/03/2016.

Les charges d'exploitation ont atteint 22 MTND, soit une progression de 17,05% comparativement à la même période 2016.

Le produit net bancaire au terme du premier trimestre 2017 est de 44 MTND en progression de 11,66% par rapport à fin Mars 2016.

Les charges opératoires ont augmenté de 8,40% par rapport à la même période de l'exercice 2016 avec un accroissement des frais de personnel (8,53%), et des charges d'exploitation (10,23%).

Les capitaux propres sont présentés avant distribution des dividendes de l'exercice 2016.